

INFORMATIONS TECHNIQUES

PROTECTION DES YEUX

Les lunettes de protection qui vous sont proposées sont divisées en 2 gammes : lunettes de soudure et lunettes de protection (sur-lunettes).

Risques liés au soudage et ...

risques chimiques liés aux fumées de soudage, risques thermiques liés à la chaleur dégagée par le procédé, risques oculaires liés au rayonnement émis, risques électriques liés aux pièces mises sous tension.

Les conséquences oculaires liées au rayonnement :

- Protection UV : important dans le procédé TIG (ORION), ces rayonnements peuvent induire un risque d'érythème et de brûlures cutanées ainsi que des risques oculaires (coup d'arc), les binoculaires ORION sont protégés, un écran protecteur existe.
- Protection IR : émis par le métal en fusion, risque de cataracte et brûlure rétinienne. Rayonnement visible, lumière bleue, photophobie transitoire, lésions rétinienne, éblouissement et fatigue visuelle.

Les conséquences oculaires liées aux particules projetées qui pénètrent dans l'œil :

Pour la soudure au chalumeau, des lunettes avec verres adéquats sont nécessaires. Un accident de travail sur 20 concerne les yeux. Les lunettes de sécurité sont des Équipements de Protection Individuelle (EPI) destinés à être portés afin de prévenir les risques liés à la vue.

Les normes de base :

- EN166 : spécification ; (qualité optique, résistance aux risques courants, mécaniques, chocs, impacts)
- EN167 : méthodes d'essai optique.
- EN168 : méthodes d'essai autres qu'optiques.
- EN169 : filtres pour le soudage.
- EN170 : méthodes d'essai filtres UV.
- EN171 : méthodes d'essai filtres infrarouges.
- EN172 : filtres de protection solaire pour usage individuel.
- EN175 : équipements pour les travaux de soudage.
- EN207 : méthodes d'essai filtres lasers.

Conforme aux exigences essentielles de la directive 89/686/CEE. Ces normes sont marquées soit sur les oculaires soit sur les montures.

Normes inscrites sur les lunettes de protection, dans l'ordre.



Marques oculaires :

Code domaine application : 2 ou 3 filtres UV, 4 filtres IR, 5 ou 6 filtres solaire, 1,7 à 7 filtre soudage.

Perception des couleurs : C : perception des couleurs non altérées.

Classe de protection : entre 1.2 et 8 : teinte de l'oculaire pour les lunettes et lunettes masques, degrés de filtration de la lumière visible.

Indications fabricant

Classe optique :

- classe 1, qualité optique pour travaux continus
- classe 2, travaux intermittents
- classe 3, travaux occasionnels uniquement

Résistance mécanique :

S. solidité renforcée, résiste à une bille de 22 mm, 43 g tombant de 1.3 m.

F. Impact à faible énergie résiste à une bille de 6 mm, 86 g à 45 m/s.

B. Impact à moyenne énergie résiste à une bille de 6 mm, 86 g à 120 m/s.

A. Impact à haute énergie, résiste à une bille de 6 mm, 86 g à 190 m/s.

Résistances complémentaires :

T. résistance à l'impact des températures extrêmes (de -5 à +55 °C) suivant niveau d'impact.

K. résistance à la détérioration des surfaces par de fines particules.

N. résistance à la buée.

R. Réflexion renforcée des IR. (infrarouge)

CE : Normes Européenne.

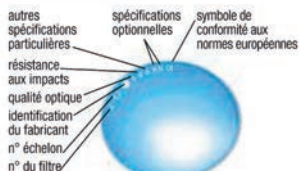
Note : la lettre T suivant immédiatement après le symbole de résistance mécanique, autorise l'utilisation pour des particules lancées à grande vitesse à température extrême.

La première gamme proposée concerne les lunettes pour la soudure. La seconde gamme proposée concerne les lunettes de protection. Toutes les lunettes proposées peuvent être utilisées en sur-lunettes.

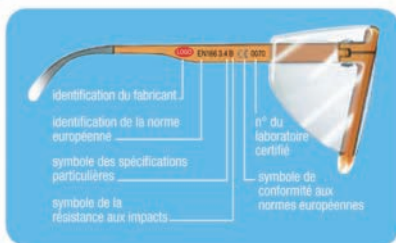
UV = Ultra violet IR = Infrarouge

MARQUAGES

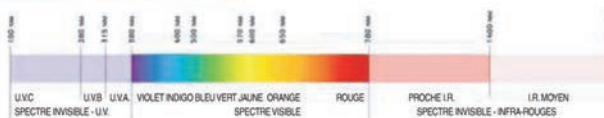
OCULAIRES



MONTURES



RAYONNEMENT lumineux



Une exposition prolongée à certaines longueurs d'ondes provoque des lésions oculaires souvent irréversibles. Après avoir sélectionné le protecteur adapté en fonction des critères de performances, de l'environnement, du type de l'oculaire, du matériau, de ses traitements, il convient de choisir minutieusement la teinte de l'oculaire. Certaines activités, comme le travail sur écran informatique, les travaux en fonderie, verrerie, l'utilisation de lasers... nécessitent l'utilisation d'oculaires spécifiques.

INFORMATIONS TECHNIQUES

COMPLÉMENT CONCERNANT LES NORMES POUR LUNETTES (SYMBOLES)

Résistance aux impacts

Risques couverts	Vitesse max (m/s)	Symbole
Impacts haute énergie	190	A
Impacts moyenne énergie	120	B
Impacts faible énergie	45	F
Solidité renforcée	12	S

Spécifications optionnelles

Risques couverts	Symbole
Résistance à la rayure	K
Résistance à la buée	N
Résistance à l'impact à température extrême -5° (±2°) & 55° (±2°)	T
Protection contre les liquides	3
Protection contre les grosses poussières	4
Petite forme de tête	H

Lunettes/masques

Risques à prévenir		Types de protecteurs de l'Œil et du visage		
		Lunettes à branches avec protections latérales	Lunettes masques	Écrans faciaux
Chocs de particules lancées à grande vitesse	Impact à basse énergie	X	X	X
	Impact à moyenne énergie		X	X
	Impact à haute énergie			X
Gouttelettes de liquides			X	
Projection de liquides				X
Grosses poussières > 5 µm			X	
Gaz et fines poussières < 5 µm			X	
Arc électrique de court-circuit				X
Projection de métaux en fusion et de solides chauds			X	X
Soudage au gaz		X	X	X
Soudage à l'arc				X
Rayonnement ultraviolet		X	X	X
Rayonnement infrarouge		X	X	X
Rayonnement laser		X	X	X
Rayonnement solaire		X	X	X
Chaleur radiante				X